



# INFOS NIEVROZ

BULLETIN REALISE PAR LA MUNICIPALITE DE NIEVROZ

N° 14 – OCTOBRE 2011

## Sommaire

- Flash info 1
- Informations diverses et travaux 2
- Travaux Rue Henri Jomain 2 - 3
- Plan Travaux Centre Village 4 et 5
- Etudes et dossiers en cours 6
- « Bien Vivre » à Niévroz 7
- Actualité CFAL 8

## Utile ...

- Pompiers 112 / 18
- SAMU 15
- Gendarmerie 04.78.06.10.24 / 17
- Centre anti-poisons 04.72.11.69.11
- Urgence Gaz : 0.800.47.33.33
- Taxi Millet : 04.78.06.07.36 / 06.86.27.89.68
- Taxi Jean-Claude 06.98.64.72.10
- Mairie Tél. : 04.78.06.12.50  
Fax : 04.72.25.90.64  
Courriel : [mairie@ville-nievroz.fr](mailto:mairie@ville-nievroz.fr)  
Site internet : [www.ville-nievroz.fr](http://www.ville-nievroz.fr)  
Horaire du secrétariat :  
08 h 30 à 11 h 30 : du lundi au vendredi  
14 h 30 à 18 h 30 : le mardi  
14 h 30 à 17 h 00 : le vendredi
- Déchetterie  
Heures d'ouverture :  
du Lundi au Vendredi :  
09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 19 h 00  
Samedi :  
09 h 00 à 19 h 00 en continu  
*Important* : *se munir d'une pièce d'identité*  
*Pour justificatif de domicile*
- Ramassage des ordures ménagères : **Mardi**

Les travaux « Cœur du Village »  
ont débuté le 26 Septembre 2011.

Ils devraient se terminer dans  
environ 6 mois.

(voir détails page 2 à 5)

## CONTES EN COTIERE - 21 mai 2011

La clé des retrouvailles : le 21 mai de l'an 1204, NIEVRO voit le retour inopiné de Dame Gersande, partie guerroyer avec ses soldates pendant six années... Car dans ce village là, les femmes occupent les postes des hommes. Mais ces dames ont pris des précautions pour s'assurer la fidélité de leurs chers époux...



La Municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce spectacle : metteur en scène toujours disponible pour apporter ses conseils, tous les acteurs et figurants que nous pouvons dire doués, qui nous ont fait voyager au temps des bons, des sages et des fous, tous les réalisateurs de décors et costumes qui ont vraiment fait un travail exceptionnel de réalisme. Tous nos remerciements également aux personnes qui nous ont assuré une sono exceptionnelle. Vraiment, encore et toujours une belle aventure ces Contes en Côtiers !!!

## INFORMATIONS DIVERSES

### Rappel : Passeports

Suite aux nouvelles dispositions réglementaires, les demandes de passeport biométrique se font dorénavant dans n'importe quelle commune équipée du dispositif nécessaire.

Pour notre secteur il s'agit de la Mairie de Montluel, les permanences ont lieu du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous au 04.78.06.06.23. Mais vous pouvez également vous adresser à Meximieux, Miribel, Rillieux, Lyon, etc...

### Rappel : Carte Nationale d'Identité

Nous rappelons également que les délais sont parfois assez longs (entre 1 mois et 2,5 mois) pour obtenir une carte nationale d'identité ou son renouvellement. Merci de déposer vos dossiers suffisamment à l'avance, surtout en période de congés.

### Transport sur Montluel

Pour information, le Conseil Général de l'Ain organise des transports en cars pour le marché de Montluel chaque vendredi matin. Il suffit de téléphoner aux cars « Philibert » au 04.74.46.19.19 le jeudi avant midi, ils vous donneront l'heure de passage. Tarif unique de 2 €.

### Office de Tourisme

L'office de Tourisme de la 3CM à Montluel vous guide dans vos recherches et vous informe sur les capacités d'hébergement, activités et loisirs tout au long de l'année, le bureau est ouvert :

Le Mardi, Mercredi et Vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

Le Jeudi de 8 H 30 à 12 H

le Samedi de 8 h 30 à 12 h 00

Tél. : 04.72.25.78.54 - Fax : 04.78.06.09.53

Adresse mail : [office.tourisme@cc-montluel.fr](mailto:office.tourisme@cc-montluel.fr)

## Projet Centre Village et Virage H. Jomain

**Ce projet s'inscrit dans un programme d'ensemble issu d'un diagnostic voirie portant sur la totalité des voiries communales.**

Les objectifs principaux du projet « Cœur de Village » sont détaillés ci-dessous :

- ⇒ Sécurisation des voiries et du carrefour « Rue Benoît Bressat - Chemin des Pervenches - Chemin des Moines »,
- ⇒ Création d'une « zone 30 » avec plateau ralentisseur sur le carrefour évoqué ci-dessus,
- ⇒ Création ou mise aux normes des trottoirs,
- ⇒ Mise en place de cheminements doux et accessibilité personnes à mobilité réduite,
- ⇒ Déplacement (de quelques mètres) et mise en valeur de la statue de la Vierge, en face de l'Eglise,

- ⇒ Déplacement du Monument aux Morts (de la route de Montluel vers le cœur de village) afin de renforcer sa mise en valeur, sécuriser les cérémonies (sur une esplanade et non plus en bord de route), renforcer le devoir de mémoire en positionnant le monument en centre village et à proximité de bâtiments communaux et de l'école,
- ⇒ Enfouissement des réseaux secs aériens et complément de réseau « Fibre Optique »,
- ⇒ Remplacement d'une canalisation d'adduction d'eau potable sous le Chemin des Moines,
- ⇒ Création de puits perdus pour les eaux pluviales,
- ⇒ Reprise de l'éclairage public et mise en valeur (éclairage) des monuments et de l'église,
- ⇒ Création de quelques « micro-parkings » supplémentaires aux abords de la mairie, église et salle des fêtes,
- ⇒ Implantation d'un « Théâtre de Verdure » sur l'espace public central, cet aménagement viendra compléter l'offre locale pour les animations événementielles en complément du Site du Camping (qui lui, permet d'accueillir des manifestations de plus grande ampleur, dans un cadre naturel et verdoyant),
- ⇒ Repositionnement d'une aire de jeux pour les enfants (avec compléments de jeux et sécurisation de la zone),
- ⇒ L'ensemble du projet sera bien sûr paysagé en fin de travaux,

En parallèle du projet « Cœur de Village », la rue Henri Jomain fera également l'objet d'un aménagement dans un virage particulièrement serré et dangereux au niveau (environ) du 360 rue H. Jomain. En effet, une maison en bordure de route, sera partiellement démontée afin de permettre un élargissement de voirie et la sécurisation de la zone,

Comme évoqué au début de ces quelques lignes, ces 2 opérations s'inscrivent dans un programme d'ensemble pluriannuel avec phasage des réalisations. La totalité des travaux (cf. diagnostic de toutes les voiries communales) conduit à un coût d'objectif d'environ 2,5 millions d'euros. Les travaux réalisés dans le cadre du projet présenté ici représentent déjà une première tranche d'environ 500 000 euros.

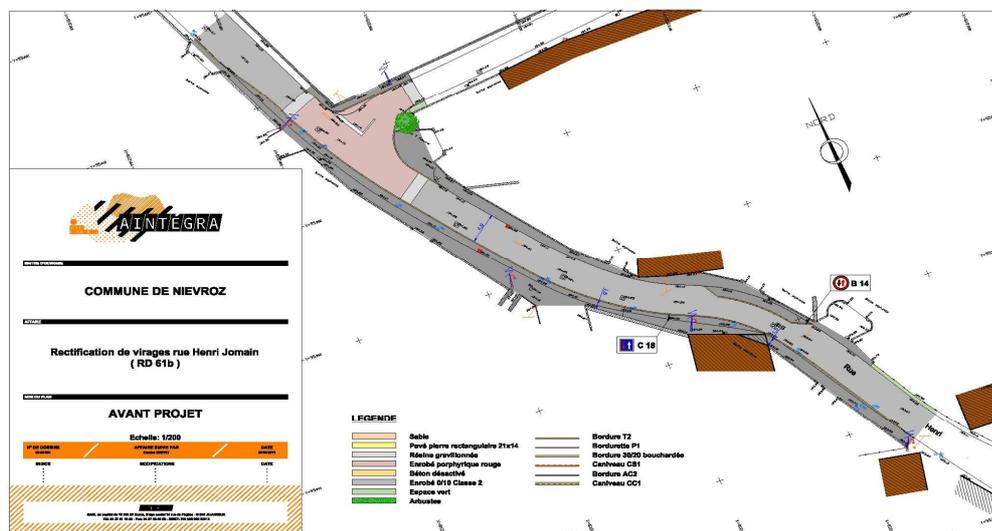
En conclusion, un gros chantier tout de même pour notre Commune,

Merci pour votre compréhension relative à la gêne occasionnée pendant la durée des travaux.

Et nous vous donnons RDV pour la fin de chantier et un moment de convivialité à partager tous ensemble.

« Des choses peuvent arriver à ceux qui attendent, mais seulement celles laissées par ceux qui foncent »  
Abraham Lincoln (1809-1865)

Plan  
Rue H. Jomain





BATTE D'OUVRAGE

COMMUNE DE NIEVROZ

APPAS

**Aménagement des abords de l'Eglise et de la Mairie  
y compris carrefour du Chemin des Pervenches  
du Chemin des Moines et Rue Benoit Bressat**

NOM DU PLAN

**PROJET D'AMENAGEMENT**

Echelle: 1/200

N° DE DOCUMENT	APPAS SUITE PAR	DATE
08-03-001	PROJ. - 000007	25-03-0811

INDICE	MODIFICATION	DATE



Cornus Alba Sibirica (Cornouillers)



Hypericum Hidcote form (Millepertuis)



Saix purpurea nana (saule nain)



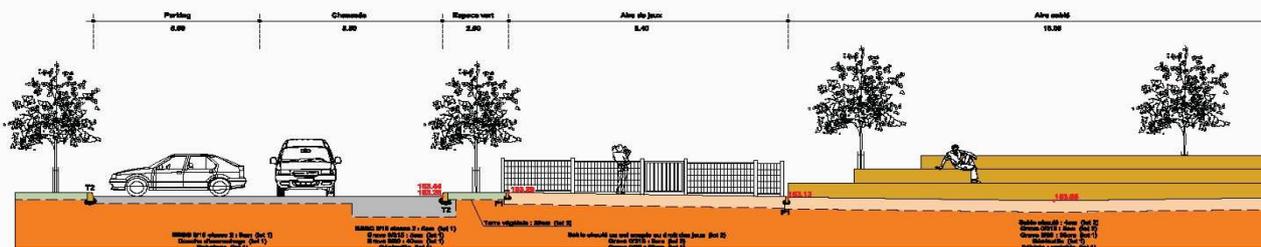
Pyrus (poirier à fleurs)



Béton désactivé



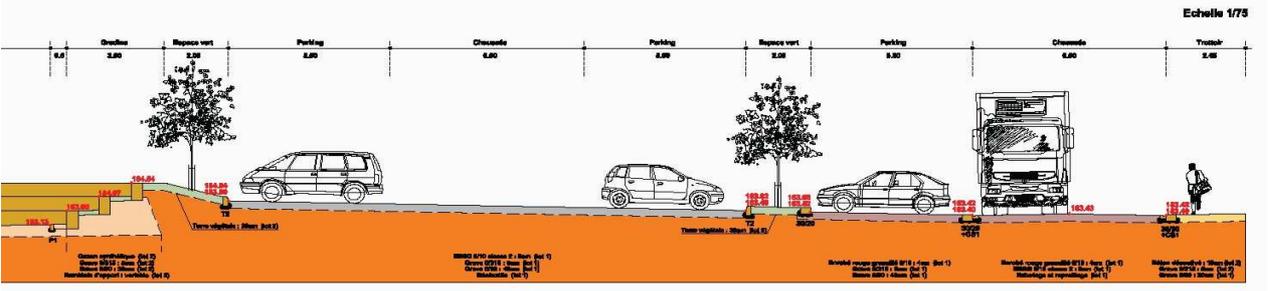
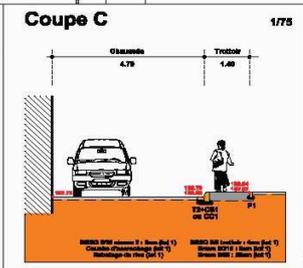
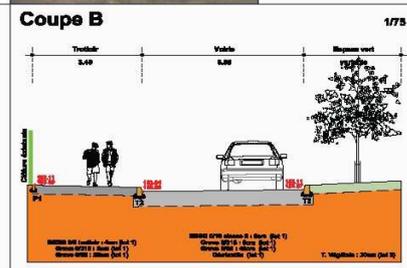
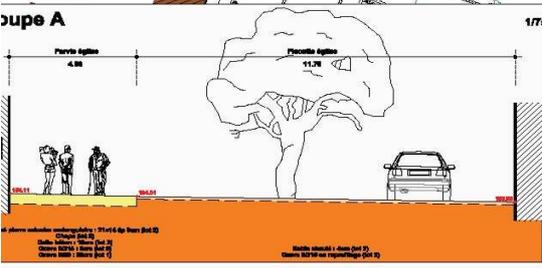
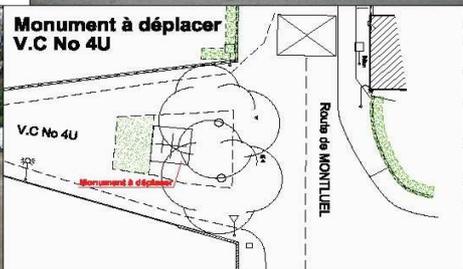
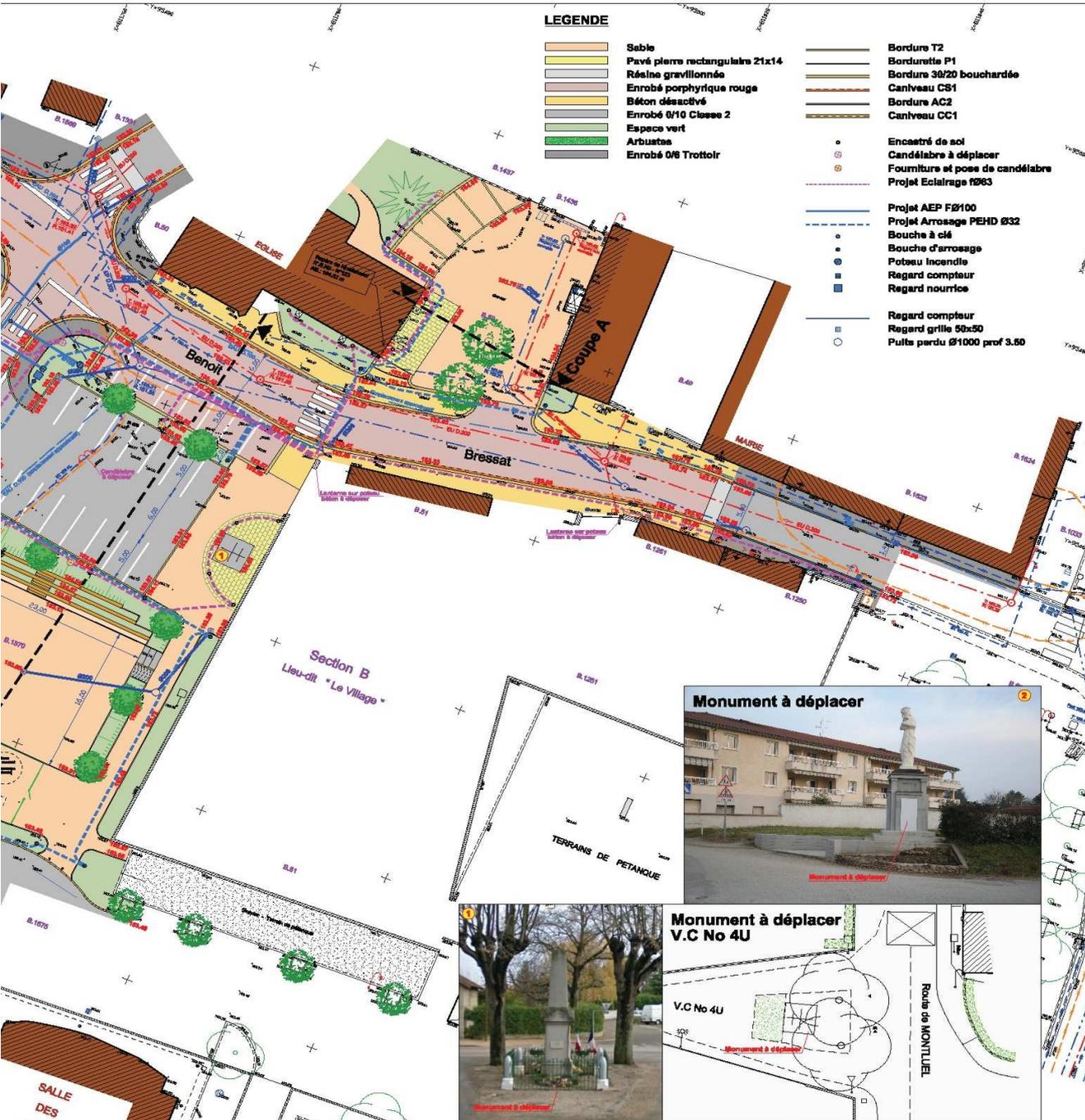
**Coupe D**



**LEGENDE**

- Sable
- Pavé pierre rectangulaire 21x14
- Résine gravillonnée
- Enrobé porphyrique rouge
- Béton désactivé
- Enrobé 0/10 Classe 2
- Espace vert
- Arbutas
- Enrobé 0/8 Trottoir

- Bordure T2
- Bordurette P1
- Bordure 30/20 bouchardée
- Caniveau CS1
- Bordure AC2
- Caniveau CC1
- Encastré de sol
- Candélabre à déplacer
- Fourniture et pose de candélabre
- Projet Eclairage 1063
- Projet AEP F0100
- Projet Arrosage PEHD Ø32
- Bouche à clé
- Bouche d'arrosage
- Potéau Incendie
- Regard compteur
- Regard nourrice
- Regard compteur
- Regard grille 50x50
- Puits perdu Ø1000 prof 3.50



## Etudes / Dossiers en Cours

### Fibre optique et numérique

Afin d'éviter une éventuelle fracture numérique dans les prochaines années, le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et e.Communication de l'Ain) a pris la décision de déployer le réseau public fibre optique de notre département. Sur les 419 communes du département, en partenariat volontariste avec le SIEA, nous sommes à ce jour, la 61<sup>ème</sup> commune raccordée sur le réso-LIAin.

La fibre optique vous permet d'obtenir Internet Très Haut Débit (100 méga) + TV HD/3D + téléphonie. Déclinez votre éligibilité et consultez les F.A.I. (Fournisseurs d'Accès à Internet) en vous connectant sur le site [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr).

Par ailleurs, des plaquettes sont également disponibles en Mairie.

### Plan du Village

Suite à la réalisation de la plaquette « plan du village », la commune s'est dotée d'un panneau d'informations sur lequel figurent le plan du village et un espace est réservé à la communication. Celui-ci est dédié à l'affichage des actualités ou annonces municipales, mais servira également aux associations pour communiquer des informations ou annoncer des manifestations. Merci de contacter le Secrétariat. Ce panneau est situé sur la place Aristide Briand, en lieu et place du panneau précédent qui avait fait son temps !

### Entretien Bâtiments

Ecole : pendant les vacances d'été, réfection de la peinture d'une classe de primaire, de la tisanerie zone de détente et repos du personnel enseignant. Le hall d'entrée de l'école est prévu pour les vacances de la Toussaint. Différents petits travaux d'entretien ont également été réalisés à l'école (installation de prises, changement de « néons », contrôle des stores, des robinets et des chasses d'eau). Nous avons également fait le remplacement, sur l'école maternelle (salle de classe et dortoir) de toutes les anciennes menuiseries bois par des menuiseries PVC avec vitrage isolant de sécurité.

Sur l'esplanade nous avons réalisé des travaux de récupération des eaux pluviales (collecte vers puits perdus). Vous avez pu constater quelques reprises en peinture sur les murets de l'esplanade, les portes métalliques et le mur de la petite salle de réunion, bien abimés par de malheureuses traces de pieds.

Concernant les WC publics, après détérioration volontaire par des individus, qui au lieu de se servir des urinoirs normalement comme tout le monde, ont préféré tester la résistance du matériel en sautant sur les urinoirs jusqu'à leur rupture, nous avons dû remettre en état ce matériel (avec du retard suite aux expertises).

Vous avez pu constater des travaux rue de Bourbuel et rue Henri Jomain, par « SUEZ Environnement Lyonnaise des Eaux », ce sont des remplacements d'anciens raccordements plomb. (cf obligation réglementaire de supprimer le plomb d'ici 2013). Notre « Syndicat des Eaux THIL-NIEVROZ » a prévu pour 2011 le remplacement de 67 branchements dont 32 sur NIEVROZ (sur les 139 restants à supprimer). Ces travaux sont en cours de finition. Cette opération s'est déroulée dans le cadre d'un programme pluriannuel sur 5 ans, débuté en 2007 et qui se terminera donc en 2012. Ce programme a permis d'obtenir une subvention annuelle de l'agence de l'eau pendant les 5 années de réalisation des travaux.

DSP : Le contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du service Assainissement (eaux usées) de la Commune arrivera à échéance le 30 Octobre 2011. La longue procédure administrative de renouvellement a été lancée en février 2011 (avec l'appui du Cabinet BAC Conseils) et vient de se terminer. C'est l'entreprise « Lyonnaise des Eaux » qui a été retenue.

# Quelques rappels pour « bien vivre » à Niévroz !

## ↳ Campagne contre le bruit ! (Suivant Arrêté Préfectoral de septembre 2000)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nous tenons également à rappeler à chaque propriétaire de chien(s) qu'il doit prendre toutes les mesures utiles pour empêcher que les aboiements ou hurlements de ces animaux ne troublent le voisinage.

## ↳ Prévention contre le feu !

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Toutefois, afin de prendre en compte les pratiques locales, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé, uniquement en ce qui concerne les particuliers.



Cette autorisation s'applique sous réserve de respecter les conditions qui figurent dans l'arrêté Préfectoral du 06 octobre 2005, affiché en Mairie.

## ↳ Les haies sur la voie publique !

Il est rappelé aux propriétaires que l'élagage des arbres et haies est obligatoire dès lors qu'ils sont en contact avec les lignes électriques ou téléphoniques ou qu'ils débordent sur la voie publique (arrêté préfectoral n° 90481 du 23 février 1990).

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci (le maire peut, en outre, limiter à 1 mètre la hauteur des haies vives bordant certaines parties des voies lorsque cette mesure est commandée par la sécurité et la circulation).

Le domaine public routier communal ou ses dépendances ne doivent être encombrés et la circulation entravée ou gênée par les opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage et autres, des arbres situés sur les propriétés riveraines.

## ↳ Niévroz Propre !

En préparation, une demi-journée « NIEVROZ PROPRE » sera organisée le 15 octobre prochain.

Nous invitons cordialement toutes celles et ceux qui souhaitent participer à cette opération citoyenne.

## ↳ Mini Stade !

Dans le cadre du *bien vivre ensemble* et dans le *respect des usagers et du voisinage*, nous rappelons les horaires d'ouverture du mini-stade.

Tous les jours (sauf les dimanches et jours fériés),  
09h00 à 20h00 du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre,  
09h00 à 18h00 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars,  
Les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00 toute l'année.

## Actualité CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise)

**Suite à la réunion du 30 septembre 2011 (18h00), entre Parlementaires, Maires et élus locaux, les positions communes ci-dessous ont été adoptées et présentées à l'occasion de l'AG de l'Association A3CFAL du 30 septembre 2011 (20h00).**

- ⇒ Une des prochaines étapes importantes sera l'Enquête Publique "Loi sur l'Eau", en effet, à cette occasion, les thématiques, rivières, eau potable, inondations devront être traitées (par l'état) avec sérieux, et nous l'espérons avec moins de légèreté et de mépris que pour l'enquête précédente (DUP),
- ⇒ Nous allons travailler le rapport de la Commission d'Enquête et analyser point par point chaque mensonge ou ineptie, afin de continuer à présenter et défendre nos arguments,
- ⇒ Viendra un jour le moment des recours administratifs et juridiques (en cours de définition),
- ⇒ N'oublions pas à moyenne échéance, les prochaines élections "présidentielle et législative",
- ⇒ Nous allons également organiser quelques événements "festifs" afin de médiatiser notre combat et l'inscrire dans la durée,
- ⇒ De nombreuses autres hypothèses d'actions sont également à l'étude,
- ⇒ Et pour l'heure, une manifestation coordonnée et originale, mais plutôt forte, est en cours de préparation, nous comptons sur votre mobilisation à nos côtés, afin de lui donner toute l'ampleur qu'il convient !

**Surveillez vos e-mails, sms, tracts et affiches à venir et nous vous donnons RDV pour bientôt si vous partagez notre action ...**

Pensez à consulter notre Site Web communal [www.ville-nievroz.fr](http://www.ville-nievroz.fr)

Vous pourrez lire l'ensemble des documents disponibles suite à l'enquête publique de juin dernier :

Le rapport de la Commission d'enquête !

Les conclusions de cette même Commission !

Les éléments de réponse de la part de RFF à l'attention de la Commission !

L'analyse par RFF de l'étude TTK remise par les élus locaux (tracé alternatif C) à la Commission !